



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2023

Date de convocation : 30 juin 2023	Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 30 juin 2023	Nombre de conseillers présents : 12
	Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi six juillet, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Rémi HEUDE, 1^{er} adjoint par suppléance, à la suite de la convocation adressée le 30 juin 2023.

Étaient présents : M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, M. VUITRY, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET.

Ont donné pouvoir : Mme CHAMBARET à M. Rémi HEUDE
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI
M. Erwan MERLET à M. Alain VUITRY

Absents excusés : M. Olivier CARNOT, Mme Laurie FILLATRE, Mme Alexandra BOURBIER, Mme Cynthia TRIMBOUR, Mme Laetitia LAUTRU, M. Thomas FILLATRE, M. Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBERI

N° 2023 / VIII / 9 - 9.1 - Dénomination de l'aile de la mairie

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU l'arrêté de permis de construire n° 091 129 21 100 11 délivré le 6 décembre 2021, en vue de la rénovation énergétique de l'aile de la mairie,
CONSIDÉRANT la volonté municipale de donner un nom à cette aile rénovée et à chacune des salles partagées,
CONSIDÉRANT l'implication de Monsieur Jean Salis dans la vie municipale, notamment à travers l'aménagement du plateau de l'Ardenay,
CONSIDÉRANT la volonté municipale d'honorer la mémoire de ce pilote chevronné et collectionneur d'avions mythiques, décédé le 2 juin 2023, qui a œuvré au développement touristique du territoire,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ**

DÉCIDE d'attribuer le nom de « ESPACE JEAN SALIS » à l'aile rénovée de la mairie,

DÉCIDE la dénomination de chacune des salles du bâtiment de la façon suivante :

- Salle au RDC à gauche : STEARMAN
- Salle au RDC au centre : DC3
- Salle au RDC à droite : LA PATROUILLE

Reçu le 10/07/2023. Salle du 1^{er} étage à gauche : MARIE-LOUISE BOINIER

- Salle du 1^{er} étage à droite : MORANE
- Salle du 2^{ème} étage à gauche : CAUDRON
- Salle du 2^{ème} étage à droite : BLERIoT

DIT qu'un règlement intérieur interviendra dans le cadre du respect des locaux partagés.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Pour le Maire empêché,
Marie-Claire CHAMBARET,
Par suppléance,
R. HEUDE, 1^{er} adjoint

